

*Nyon, le 03 avril 2023*

## **Interpellation EVAM à Nyon**

Il est de notre devoir en tant que citoyen.nes de Nyon, en tant que Suisse et en tant qu'être humain de fournir un accueil chaleureux et sûr aux personnes en situation d'exil qui cherchent refuge dans notre ville. Le monde est en constante évolution et les conflits internationaux, la pauvreté et le changement climatique forcent de plus en plus de personnes à chercher un avenir meilleur pour eux.elles et leurs familles.

En tant que ville, nous avons la responsabilité de répondre à cette crise humanitaire avec compassion et ouverture d'esprit. Les personnes en situation d'exil qui arrivent dans notre ville sont des êtres humains comme nous toutes et tous, avec des rêves, des espoirs et des aspirations.

En leur fournissant un lieu sûr et accueillant pour se reconstruire, nous faisons non seulement un acte de bonté qui devrait être naturel, et ainsi nous réaffirmons les valeurs de la Suisse en tant que pays démocratique et humaniste.

En fin de compte, accueillir les personnes en situation d'exil dans notre ville est non seulement la chose humaine à faire, mais c'est également la chose juste et nécessaire pour assurer un avenir meilleur pour nous toutes et tous. En tant que citoyen.nes de Nyon, nous avons la chance de montrer l'exemple en faisant preuve d'empathie et de solidarité, valeurs qui sont au cœur de notre ville et de notre nation.

La citation "On ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais on peut faire notre part" illustre parfaitement la responsabilité morale que nous avons envers les personnes en situation d'exil et les réfugié.es. Il est vrai que les défis liés à l'accueil et à l'intégration des personnes en situation d'exil sont complexes et qu'il est impossible de résoudre tous les problèmes à la fois. Cependant, cela ne doit pas nous empêcher d'agir avec bienveillance et solidarité envers ceux qui ont besoin de notre aide. En faisant notre part, nous pouvons apporter une modeste contribution à la résolution de cette crise mondiale.

La ville de Nyon a mis à disposition de l'EVAM une parcelle afin d'installer les infrastructures provisoires visant à accueillir des personnes en situation d'exil dans un centre d'accueil temporaire dans le quartier de la Levratte pour une durée de cinq ans. Bien que ces portacabines sont une solution temporaire, il est clair que cette solution ne peut pas être pérennisée, tenant compte de la lenteur décisionnel de notre système politique, il est donc impératif que nous commencions dès maintenant à penser à l'avenir.

En effet depuis 2017, un projet de centre permanent est en discussion pour être construit dans notre ville. Après que les citoyen.es aient rejeté le projet proposé par la Municipalité de l'époque, nous sommes toujours dans l'attente du résultat de l'étude prévue dans le préavis 110/2018, préavis déposé par la Municipalité d'entente avec l'ensemble des groupes politiques de ce conseil.

La Municipalité envisage-t-elle le démontage des infrastructures provisoires de la Levratte à l'échéance des cinq ans prévus, et la recherche d'une solution définitive en partenariat avec l'EVAM ?

Pouvez-vous nous fournir une information sur l'état d'avancement du projet de logements mixtes et sa planification ?

Patelli Pierre, Hegetschweiler Aurélie et Bürki Véronique, Lütjens Robert, Diserens Marius  
Besse Chloé, Bertola Carine et Farine Claude